

outil 21

Se baser sur les activités existantes pour surveiller les violations graves, les signaler et y répondre

Fiche d'information

Selon le type d'engagement choisi, la surveillance des violations graves ne nécessite pas forcément qu'une ONG mette en place un projet spécifique ou mène des activités supplémentaires. Les activités existantes peuvent déjà fournir des informations sur les violations graves qu'il suffit de saisir et de communiquer au point de contact MRM (à condition que les mesures nécessaires soient prises pour assurer le consentement éclairé et la confidentialité). Afin de pouvoir se baser sur des activités existantes pour surveiller et signaler des violations graves, l'essentiel pour l'organisation est d'avoir une approche orientée vers la protection ou d'intégrer la protection dans toutes ses interventions.

Activité	Bonne base pour :	Qu'avez-vous besoin d'autre ?
Toute forme de surveillance/ évaluation/analyse de la situation en matière de droits humains ou de protection	Documenter des violations graves	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé
Évaluation des besoins	Alerter sur les violations graves	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves
Activités éducatives	Alerter Prévenir (identifier les risques, sensibiliser)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves
Espaces pour les enfants et activités récréatives ou périscolaires	Alerter Documenter (entretiens d'inscription) Prévenir (identifier les risques, sensibiliser)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Vérifier si vos règles de confidentialité vous permettent de communiquer des informations au MRM • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé
Toute activité avec des structures/organisations basées dans les communauté ou groupes de jeunes	Alerter Documenter Prévenir (identifier les risques, sensibiliser)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé
Activités de sensibilisation	Alerter Prévenir (identifier les risques, sensibiliser)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves
Formation	Prévenir (identifier les risques, sensibiliser)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves

OUTIL 21

(suite)

Activité	Bonne base pour :	Qu'avez-vous besoin d'autre ?
Soins médicaux	Alerter Documenter (entretiens d'inscription)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Vous assurer que vos règles de confidentialité vis-à-vis de vos patients vous permettent de communiquer des informations à d'autres personnes • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé
Conseils	Alerter Documenter (entretiens d'inscription)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Vous assurer que vos règles de confidentialité vis-à-vis de vos patients vous permettent de communiquer des informations à d'autres personnes • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé.
Assistance juridique	Alerter Documenter (entretiens d'inscription)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les six violations graves • Vous assurer que vos règles de confidentialité vis-à-vis de vos clients vous permettent de communiquer des informations à d'autres personnes • Inclure des informations sur le MRM dans les demandes de consentement éclairé.

autres outils pertinents



outil 15 – Matrice 'options pour la participation des ONG au MRM'